AU SENAT

LA PROMOTION SPÉCIALE DE LA LÉGION D'HONNEUR

L'AMNISTIE

Paris, 14 décembre. — La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Boudenoot, l'un des vice-présidents. Après le dépôt de quelques rapports, M. Boudenoot prononce une allocution pour féliciter M. Léon Bourgeois qui vient de recevoir le prix Nobel de la paix pour 1920.

M. Lhopiteau, Garde des Sceaux, associe le Gouvernement à l'hommage rendu à M. Léon Bourgeois, qui honore à la fois le Parlement et son parti.

LA PROMOTION SPECIALE DE LA LEGION D'HONNEUR

Le Sénat passe à la discussion du projet voté par la Chambre, tendant à proroger de trois mois les effets de la loi du 15 juin 1920, instituant une promotion spéciale au titre des services de guerre, dans la Légion d'honneur.

Le projet est adopté.

L'AMNISTIE

L'assemblée aborde ensuite le débat sur le projet d'amnistie voté par la Chambre.

M. Guilhaume Poulle, rapporteur, expose les points sur lesquels la Commission sénatoriale est en désaccord avec la Chambre. Traitant de la question des mutineries de 1917 et de celle des marins de la Mer Noire, le rapporteur invite le Sénat à se montrer généreux. Nous pouvons l'être, dit-il, sans crainte d'être taxés de faiblesse.

Après quelques observations de M. de Monzie sur les événements de mai, la suite de la discussion est renvoyée à jeudi et la séance est levée.

L'AVENTURE DE M. FREZOULS

Paris, 14 décembre. — M. Frézouls, qui est arrivé à Paris, a subi un premier interrogatoire, par M. Faralicq, commissaire de police judiciaire. M. Frézouls a raconté qu'il avait été, samedi dernier, victime d'un vol de 528.000 fr., à Melun.

Il est rentré le dimanche à Paris. Lundi, il est allé au Ministère des Finances, puis au Bois de Boulogne, à Saint-Cloud, à Suresnes et à Franconville, où il a couché dans la gare.

Le mardi, il prit le train pour Enghien, et, là, il raconta qu'il a entendu des Espagnols parler de son vol. Il a suivi valnement ces derniers. Après diverses pérégrinations à Choisy et à Massy-Palaise, il est revenu ensuite à la gare d'Austerlitz, à Paris. Les jours suivants, il a erré de Paris à Etampes, à Chartres, à Dreux, à Louviers, à Saint-Pierre-du-Vouvray. Le dimanche, il est allé à Bolbec, puis est parti à pied pour Vernon, où il s'est rendu à l'hôtel du Soleil d'Or. Là, connaissant l'hôtelier, il lui a emprunté 200 francs, soi-disant pour acheter des chaussures et un revolver. Mais l'hôtelier l'a signalé à la police.

Ce qu'on dit au « Crédit International et Colonial »

Au « Crédit International et Colonial », les administrateurs, ainsi que M. Courty, fondé de pouvoirs, ont déclaré :

Nous ne comprenons absolument rien à ce qui vient d'arriver à M. Frezouls, et son aventure ne peut s'expliquer que par une crise de folie, mais de folie subite, car rien jusqu'lui n'avait fait prévoir pareille éventualité.

Quant aux causes qui ont amené cette crise, à notre avis, elles sont simples : surmenage cérébral intense. D'autre part, il nous apparaît comme à peu près certain qu'on lui devait une grosse somme d'argent; ne serait-ce pas les difficultés qu'il a rencontrées dans son recouvrement qui ont provoqué la crise ?

A tout cela il faut ajouter le long séjour aux colonies et, pendant la guerre, la commotion qu'il ressentit lorsqu'une bombe d'avion éclata rue Moncey, juste devant chez lui. Il était alors en train de travailler et des éclats de l'engin lui brisèrent sa pipe dans la bouche.

Les Souverains danois en Italie

Un déjeuner de gala

Rome, 14 décembre. — Le Roi a offert un déjeuner de gala en l'honneur des souverains danois. Au dessert, le roi d'Italie a dit combien il était heureux de cette visite, qui resserre les liens unissant le Danemark à l'Italie.

Le Roi a répondu être très heureux d'exprimer aussi à l'Italie la profonde reconnaissance du Danemark, pour le témoignage d'amitié que l'Italie et les Alliés ont donné au Danemark, ramenant à la mère patrie ses enfants séparés d'elle, depuis de longues années.

LA TRAGÉDIE IRLANDAISE

Un débat à la Chambre des Communes

Londres, 14 décembre. — Le débat sur l'Irlande a continué, à la Chambre des Communes. Le secrétaire pour l'Irlande a déclaré qu'une enquête était impossible dans un pays soumis à la loi martiale. Il rendit hommage au sang-froid dont font preuve les forces de la couronne, en présence de provocations presque intolérables.

L'orateur a constaté ensuite que le pourcentage des auteurs de crimes et de violences ne fait que décroître. Il espère qu'avant peu, s'ouvrira un nouveau chapitre de l'histoire irlandaise pour le plus grand bien des peuples d'Irlande et de la Grande-Bretagne.

La Chambre a repoussé, à mains levées, la demande d'enquête qui faisait l'objet du débat.

LA IIIe INTERNATIONALE

La Fédération socialiste du Cher vote l'adhésion

Bourges, 14 décembre. — Les groupes de la Fédération socialiste du Cher, réunis à Bourges, en Congrès départemental, ont voté l'adhésion à la Troisième Internationale, par 24 mandats pour la motion Cachin, contre 5 pour la motion Longuet et pour la motion Blum. Ils ont décidé également de présenter des candidats aux élections sénatoriales.

L'EMPIRE DES AIRS

UN AVIATEUR MILITAIRE SE TUE

Metz, 14 décembre. — Un avion militaire du centre de Basse-Yutx, près de Thionville, s'est abattu près de Hannoncourt, dans l'arrondissement de Metz. L'aviateur a été tué.

La tragique tamponnement d'Armentières

L'état des blessés. Une amputation

Les victimes de la catastrophe d'Armentières actuellement en traitement à l'Hôpital Saint-Sauveur, vont aussi bien que possible, et on prévoit que plusieurs d'entre elles pourront sous peu regagner leur domicile.

Mlle Madeleine Mercier, 19 ans, dont nous avons annoncé le transfert à Lille de la clinique du docteur Chocquet, d'Armentières, a dû subir, dans la journée de mardi, l'amputation d'une jambe.

Nouvelle identification

La neuvième victime de l'accident de chemin de fer vient d'être identifiée. C'est une fermière de Steenwerck, Marie Leplus, âgée de 52 ans.

Il ne reste plus qu'un cadavre à identifier, celui d'une femme de 25 ans environ, cheveux châtain foncé, vêtue d'une jaquette drap noir à gros boutons, jupe noire, jupon blanc de dessous, bottines usagées en drap noir, boucles d'oreilles en argent, forme trèfle, chaîne de cou en argent avec deux médailles, l'une de N.-D. de Bon-Secours, l'autre du Sacré-Cœur. Le corsage était garni de crêpe; le chapeau, garni de crêpe également, fut retrouvé dimanche sur la voie.

Les funérailles

La mise en bière des cadavres a eu lieu lundi soir, à l'hôpital.

Les funérailles auront lieu jeudi prochain, à 10 heures. Le départ des corps de l'hôpital se fera à 10 heures moins le quart.

Le service religieux aura lieu en la chapelle des Petites Sœurs des Pauvres, servant d'église provisoire. Après la cérémonie, des corbillards conduiront les cercueils à la gare et au cimetière de la ville.

La Compagnie du Nord organise pour jeudi prochain, 16 courant, un train spécial entre Lille et Armentières. Départ de Lille à 9 h. 10, arrivée à Armentières à 9 h. 35.

DES MATELAS AUX SINISTRÉS DE GUERRE

Instructions complétées pour l'établissement des dossiers de demandes d'avances en nature sur matelas.

Le Service de la Reconstitution nous communique :

Afin de procurer aux sinistrés du Nord les matelas dont ils ont besoin, M. le ministre des Régions libérées a, sur la proposition de M. le Préfet, approuvé les dispositions suivantes :

Il sera attribué à titre de complément de matériel de couchage et sans justification des avances pour reconstitution de mobilier précédemment consenties :

1 matelas pour une famille de 3 personnes ;
2 matelas pour une famille de 6 personnes ;
3 matelas pour une famille de 9 personnes.

Le sinistré devra remplir un imprimé (modèle n° 53), en spécitant qu'il désire une avance en nature consistant en matelas. L'adresse au moment du sinistre et l'adresse actuelle devront être spécifiées, lors même que ces deux adresses seraient identiques.

Le montant des dommages mobiliers (valeur 1914) devra être rappelé à la page 3 et, si ces dommages consistent en matelas ou en laine à matelas, le poids de ces matelas ou de cette laine ainsi que leur qualité, devront être lisiblement indiqués.

Le montant des avances précédemment reçues sera stipulé à la page 4 de la formule qui devra porter la signature du sinistré et le visa du maire de la commune où les dégâts ont eu lieu.

Si le sinistré ne sait pas signer, une attestation de deux témoins ou du maire de la commune est exigée.

Le récépissé de dépôt du dossier définitif à la Commission cantonale devra être joint à la demande d'avance.

De plus, les veuves devront remplir les feuilles d'état-civil et de copropriété, sans omettre d'indiquer le lieu et la date de décès de leur mari.

Les sinistrés ayant comparu devant la Commission cantonale ne peuvent plus obtenir d'avance sur leurs dommages de guerre.

Les demandes émanant des sinistrés de l'arrondissement de Lille seront transmises par le maire de la commune à Mlle Delugrand, inspectrice déléguée du ministère des Régions libérées, 2, rue Saint-Bernard, Lille. Pour les autres arrondissements, les formules seront expédiées par les soins des maires à MM. les sous-préfets.

Les demandes seront examinées par priorité afin que les intéressés reçoivent rapidement les bons d'avances en nature qui leur permettront de prendre livraison dans les stations-magasins du matériel de literie accordé.

Par mesure exceptionnelle, MM. les maires pourront, sous leur responsabilité, solliciter pour leurs administrés qui ne possèdent pas de dommages de guerre suffisants pour l'imputation de la valeur du matériel de literie indispensable, des matelas à titre de secours. A cet effet, une demande (modèle n° 53) devra être remplie par les intéressés en remplaçant d'une façon apparente, à la première page de cette formule, les mots « d'avance », par les mots : « secours ». Elle sera accompagnée d'un certificat du maire attestant que la situation du demandeur justifie l'attribution à titre gratuit des matelas demandés, et indiquant l'urgence du secours.

Ces demandes seront adressées par les maires, pour examen et solution au Secrétariat général du Service de la Reconstitution, 2, rue Saint-Bernard, sous timbre, à l'inspectrice déléguée du ministère des Régions libérées.

Tarif des matelas mis à la disposition des sinistrés. — Matelas O. R. I., 1re qualité, 2 personnes, 275 francs ; id. 1 personne 200 fr.; id. 2e qual. 2 pers., 250 fr.; id. 2e qual., 1 pers., 150 francs; traversine 1re qual. 2 pers., 65 fr.; id. 1 pers., 60 fr.; traversine 2e qual. 2 pers., 42 fr.

LES CONSEILS du Conseil des Consommateurs

Le Conseil départemental des consommateurs nous communique :

Le Conseil des Consommateurs du Département du Nord, soucieux de la santé publique, mais désireux de contribuer à la reconstitution de notre cheptel national et d'assurer le contingent de vaches nécessaire à la production du lait indispensable aux nourrissons et aux malades;

Après avis de M. le docteur Ducamp, directeur du Bureau d'Hygiène de la ville de Lille; de M. le docteur Surmont, président du Syndicat des médecins de la région de Lille; de M. Monsarrat, vétérinaire départemental en chef,

Rappelle aux consommateurs que, contrairement à certains préjugés :

1° La viande de veau ne présente aucune supériorité alimentaire sur la viande de bœuf, même pour les malades;

2° La viande frigorifiée de bonne qualité est un aliment sain, provenant de bêtes de choix;

3° Le poisson frais constitue une ressource nouvelle, facilement digestible.

Pour ces raisons, il émet les vœux suivants :

1° Que l'Allemagne nous rendrait, dans la plus brèf délai, les vaches laitières qu'elle nous a enlevées;

2° Que le Gouvernement interdise l'abattage des veaux mâles et femelles pendant un temps à déterminer;

3° Qu'il favorise la pêche, et qu'il prenne toutes les mesures nécessaires pour mettre à la disposition du public du poisson de bonne qualité, à un prix raisonnable.

Il insiste d'une manière toute particulière sur l'abus de la viande dans l'alimentation, et se propose d'indiquer quelques menus où la viande sera avantageusement remplacée par des denrées alimentaires fournissant les calories nécessaires à l'organisme humain.

LE CHOMAGE DANS LA REGION

Organisation officielle de secours

La Préfecture du Nord nous communique :

En raison de la crise de chômage qui sévit actuellement dans certaines communes et affecte une partie de la population, des mesures ont été envisagées pour parer aux premiers besoins.

Dans sa dernière session, le Conseil général du Nord a voté un crédit de principe destiné à subventionner les Bureaux de Bienfaisance qui organiseraient des distributions exceptionnelles de secours en nature : fourneaux économiques, bons de pains, etc...

Le ministère des Régions Libérées vient de faire connaître à M. le Préfet du Nord qu'il était disposé à prendre en charge une partie des dépenses qu'entraîneraient ces distributions. Les communes, d'autre part, contribueront également au service. Des instructions sont adressées à MM. les maires des communes intéressées.

Des représentants de la Préfecture se sont mis en rapport avec les municipalités des localités les plus atteintes, pour l'organisation immédiate des services de secours.

AVANT LE 31 DÉCEMBRE

Avant le 31 décembre, les sinistrés de guerre devront avoir déposé aux Commissions cantonales leur demande définitive ou provisoire, de dommages de guerre. Passé ce délai, il serait trop tard.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MERCREDI 15 DÉCEMBRE :

Aujourd'hui, saint Mesmin ; demain, sainte Adélaïde.

350e jour de l'année.

Soleil : Lever, 7 h. 40 ; coucher, 15 h. 32.

Lune : Nouvelle du 10. Premier quartier, le 18.

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix : Bibliothèque ouverte au public de 9 à 12 h. et de 14 à 20 h., sauf les dimanches et lundis. — Musées : ouverts le dimanche de 10 à 13 h. ; le jeudi, de 14 à 17 h.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

UN INCENDIE dans un atelier de dégraissage

Les sapeurs-pompiers étaient informés, mardi soir, vers 21 h. 30, par le poste de police de la rue des Arts, qu'un incendie venait d'éclater dans l'atelier de dégraissage, de teinture et apprêt de M. Rossel-Motte, rue d'Isly, 118.

Le feu avait été aperçu par M. Maurice Petitprez, l'un des intéressés de la maison, qui habite à côté de l'atelier.

Immédiatement, il se rendit dans l'établissement et parvint à saisir les livres de la comptabilité. Il avait à peine effectué cette périlleuse besogne, que les pompiers, sous les ordres du lieutenant Crayon, commandant la Compagnie, arrivaient en toute hâte avec leur matériel.

Le feu, qui s'était propagé dans les salles de teinture, de dégraissage et d'apprêt, fut attaqué à l'aide de plusieurs lances et, en très peu de temps, tout danger était conjuré.

Pour éviter que l'incendie ne se propage aux habitations voisines, rues Saint-Roch et de Croix, des mesures efficaces avaient été immédiatement prises de ces côtés.

Les dégâts, consistent en matériel et vêtements de la clientèle qui se trouvaient dans l'atelier, et qui ont, été brûlés ou fortement endommagés : le montant des dommages n'a pu encore être évalué. Ils sont couverts par l'assurance.

Sur les lieux du sinistre, on remarquait M. Kléber Sory, adjoint au maire.

Les pompiers ont regagné leur casernement vers 23 heures ; une section est restée en permanence pour parer à toute éventualité.

La maison a pris immédiatement ses dispositions pour que le travail ne soit pas interrompu.

La Propagande bolcheviste

Arrestation à la frontière

Le sieur Eugène Cornil, se disant domicilié à Roubaix, 46, rue Charpentier, a été arrêté à la frontière; porteur d'un ballot d'imprimés de provenance belge, dont il avait omis d'acquitter les droits en douane, et pour cause. Il s'agit en l'espèce de cinq kilos de brochures de propagande bolcheviste, dont plusieurs exemplaires ont été remis au Parquet de Lille.

Cornil, qui occuperait les fonctions de secrétaire d'un groupement soviétique de la région, a été amené à Lille par les gendarmes de Tourcoing, et déféré au Parquet.

M. Glorian, juge d'instruction, à Lille, lui a fait subir un interrogatoire d'identité. L'inculpé n'a pas encore choisi son avocat.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours aux Halles, VENTE LIBRE de : Beurre, 18.00 le kilo; Confitures, 1.40 et 1.60 le pot; Chocolat, 1.80 les 250 gr.; Chester, 7.60 le kilo.

N.-B. — Pour la vente du beurre, la carte de denrées sera exigée.

CUIRS : Semelles pour femmes et enfants, 2.75 et 2.25 la paire; Talons 1.05 la paire; Bout-cousus Pala, 1.60 la paire.

VENTE LIBRE DE VIN ROUGE (1 fr. 75 le litre) : Mercredi, de 8 à 11 h., le dimanche en vente; de 2 à 4 h., de vente, et vente.

TOURBE DE VERGE DE MERVILLE : 1 fr. les 5 kilos. (Entrée du sillon des Hellebo).

VENTE LIBRE DE CHAUSSURES de bois et de sabots, rue de l'Hospice.

DISTRIBUTION DE CHARBON : Mercredi 15, livraison aux 12e et 13e secteurs.

INSCRIPTION POUR LES TRANSPORTS DE SUCRE. — Hôtel des Postes, 2, rue Nain, 1 et 2 personnes, 50 kilos pour 11.50; 3, 4 et 5 personnes, 100 kilos pour 23.00; 6 personnes et plus, 150 kilos pour 34.50.

Mercredi 15, de 8 à 11 h., 9e et 10e secteurs; de 14 à 17 h., 11e et 12e secteurs.

Jeudi 16, de 8 à 11 h., 13e et 14e secteurs; de 14 à 17 h., 15e secteurs et retardataires.

MONT de PIETE. Vendredi 17 décembre à 9 h. Ventes importantes (montres, chaînes, bijoux div., coupons, draps, linge, effets, meubles, etc.) 65349d

LES ÉLECTIONS AU TRIBUNAL DE COMMERCE. — Scrutin de ballotage. — La Mairie nous communique :

« Les élections qui ont eu lieu le dimanche 12 décembre 1920, pour la nomination de quatre juges titulaires et de sept juges suppléants au Tribunal de Commerce de Roubaix, n'ont pas donné de résultat définitif.

« En conséquence, les électeurs sont informés qu'un second tour de scrutin aura lieu le dimanche 26 décembre, aux mêmes lieux et heures. »

HALLE FLIPO. Pain d'épices 4 fr. et 4.50 le k. Beurre de 14 à 17, Port-Salut extra 10 fr. le k. Hollande, Chester, Gruyère de 8 à 12 fr. Vin rouge et blanc 1.40 à 2 fr. Biscuits 7 fr. et 7.50 le kilo. Café recommandé 10.00. 56373d

LA MÉDAILLE DE LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE. — Par erreur de transcription commise à l' « Officiel », dans la mention accompagnant la distinction dont vient d'être l'objet Madame veuve François Roussel, il a été écrit : « présidente de la Société de secours aux blessés ». Madame veuve François Roussel est en réalité trésorière de cette société et fut durant la guerre directrice de l'hôpital Ségur.

CINEMA. — UN FILM INTÉRESSANT. — La salle Sainte-Cécile nous montre, cette semaine une vue très instructive. Elle fait assister le public aux différentes opérations de la fabrication de la CELLULOSE DE BOIS, qui est ensuite transformée en PAPIER.

Chacun connaît la solidité des papiers fabriqués avec la Cellulose de bois et les services qu'ils rendent à l'INDUSTRIE ET AU COMMERCE.

Les immenses chantiers de bois et les réserves de marchandises qui dépendent des PAPETERIES DU BAS RHIN, où ce film a été tourné, sont la propriété de la COMPAGNIE GENERALE DES PAPIERS dont le siège est à PARIS, 45, rue d'Hautpoul et pour les départements : Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Ardennes, Succursale Provisoire à ROUBAIX, 32, Rue Pauvrée, « Téléphone 8.68. 65806

APPEL AUX ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE. — On nous prie d'insérer l'appel suivant :

La sous-section des Anciens Prisonniers de Guerre de Roubaix et des environs compte déjà plus d'un millier de sociétaires et elle engage, dans leur intérêt, tous les camarades qui ne font pas encore partie de l'Association de se faire inscrire pour suivre l'exemple des autres départements qui groupent tous les ex-prisonniers en une Fédération nationale.

Les revendications formulées au Congrès des 23 et 24 octobre dernier seront défendues prochainement à la Chambre par les députés Pasqual, Girod, Ferraris et Taurines.

Une réunion générale aura lieu dans quelques semaines à Roubaix, où les avantages de ceux dont les droits ont été méconnus trop longtemps, seront donnés par le président de la Fédération du Nord, le docteur Druchert, chevalier de la Légion d'honneur.

MACHINES A COUDRE. — La Cie SINGER Succursales de Roubaix et Tourcoing a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à partir de ce jour, elle prend en paiement les bons d'action de la Reconstitution. 65067d

MENUS FAITS. — Des procès-verbaux ont été dressés pour circulation en moto à échappement libre, défaut d'éclairage à un vélo, et emploi d'étrangers non pourvus de feuilles d'immatriculation.

MEUBLES DE LUXE. A. De Beyne, fabricant renommé, 167-169, r. Pelart, Rx. Tél. 371. 71

CROIX

CARTES DE SALAIRES. — Remise des cartes signées, 60, rue Jean-Jaurès, vendredi 17, de 8 à 11 h. 30 : 1 à 2.500; de 11 à 17 h. 30 : 2.501 à 5.000.

ALLOCATIONS MILITAIRES, CONTRIBUTIONS, ETC. — Le percepteur se rendra jeudi 16, de 14 h. à 16 h., à l'estaminet de la Salle des Fêtes de Croix, pour percevoir les contributions et autres taxes. Il paiera également les traitements et mandats divers de l'Etat, du Département et les allocations militaires.

CONSULTATION DES NOURRISSONS, secteur du Centre (Dispensaire), le 16 (3e jeudi du mois), à 14 heures.

ECLAIREZ VOS VOITURES. — Pour défaut d'éclairage à son camion, la gendarmerie a dressé procès-verbal à M. Cyrille Roger, domestique, 29, boulevard Zola.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Les certificats de vie sont à retirer au plus tôt, à la Mairie, rez-de-chaussée (guichet 7). Le paiement jeudi 16, de 14 à 16 heures, à la Salle des Fêtes.

WASQUEHAL

CHEVAUX, PIGEONS-VOYAGEURS. — Les déclarations de chevaux et des pigeons-voyageurs doivent être faites à la Mairie (2e guichet), avant le 25 décembre, dernier délai.

ALLOCATIONS MILITAIRES ET CONTRIBUTIONS. — Paiement à la Mairie, mercredi 15, de 14 à 16 heures.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Pour le secteur du Noir-Bonnet, jeudi 16, à 14 h. ½, à l'Ecole Maternelle du Centre.

E. WERNER Joaillier-Orfèvre 24, rue Nationale, LILLE

WATTRELOS

UN CHARRETIER RENVERSÉ PAR UN CAMION-AUTO. — Le Chauffeur s'enfuit. — Un camionneur, M. Henri Carlier, conduisait son chariot attelé de deux chevaux lorsque arrivé rue Jean-Jaurès, à la hauteur de la ferme Liagre, il fut renversé par un camion-auto qui filait à grande vitesse vers Roubaix. Au lieu de stopper, le conducteur du camion poursuivit sa course folle sans s'inquiéter de sa victime.

Des témoins de l'accident relevèrent M. Carlier et le transportèrent à son domicile, rue d'Audenaerde.

Un docteur, appelé, constata que les roues du camion-auto lui avaient passées sur le bras droit et la jambe. Son état est assez grave.

La police informée a ouvert une enquête et recherche le chauffeur du camion-auto.

LE BON D'ALIMENTATION DU PREMIER MOIS DU BUREAU D'ALLAITEMENT seront délivrés en Bureau de Bienfaisance, et payés à la Recette Municipale, le lundi 20 décembre, de 9 à 11 h. 30.

FONCTIONNEMENT DES COURS DU SOIR. — Des cours d'adultes ont lieu les mardi, mercredi et vendredi de chaque semaine, dans les écoles communales de garçons, savoir : Ecole de la Centre, rue Jean-Jaurès, de 19 h. 30 à 21 h.; école de Châteleur, de 19 h. à 20 h. 30; école de la Halluerie, de 19 h. à 20 h. 45; école de Tempelhof, de 19 h. à 20 h. 30; école du Plouys, de 18 h. 30 à 20 h.; les cours sont entièrement gratuits. Il suffit pour y être admis de se faire inscrire à l'une des écoles ci-dessus.

MERCIER Frres de PARIS
La plus importante exposition de MOBILIERS
A LILLE, 179, RUE NATIONALE
447

LANNOY LYS
SOYEZ EN REGLE. — Pour mauvaise tenue de son registre de logeurs, un cabaretier, M. Rémy Bochet, rue du Vert-Pré, a fait l'objet d'un procès-verbal par la gendarmerie.

FOURRURES — PARIS
C. CHANEL et Cie, 217, r. St-Honoré
DAMOUR et Cie, successeurs, se rappellent à leurs clientes du Nord en les assurant qu'elles trouveront toujours même satisfaction qu'autrefois, tant par le fini du travail que par la qualité des pelleteries. 1.622

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MERCREDI 15 DÉCEMBRE :

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 2 à 4 h.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 2 à 4 h.

Bibliothèque communale : de 9 h. à midi et de 2 à 6 h.

A LA SOCIÉTÉ DES HABITATIONS A BON MARCHÉ « NOTRE MAISON ». — La société des habitations à bon marché « Notre Maison », dont le siège est à l'Institut Social, rue de Tournai, tiendra ses assemblées générales ordinaire et extraordinaire, les mercredi 29 et vendredi 31 décembre, à six heures précises du soir, à l'Hôtel de Ville de Tourcoing.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire : 1. Rapport du Conseil d'administration; 2. Approbation du bilan ; 3. Renouvellement du Conseil d'administration.

Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire : 1. augmentation du capital; 2. modifications aux statuts; 3. questions diverses.

Assemblée du 31 décembre : ordre du jour : 1. approbation et constatation de l'augmentation du capital (sincérité de déclaration de souscription et de versement; consécration de l'augmentation du capital.

LA MAISON D'AMEUBLEMENTS « GEORGES WIART & Cie », décorateurs, 79, rue Nationale, à Lille (près de « La Dépêche »), rappelle à son aimable clientèle qu'elle possède, dans ses magasins, un rayon de lustrerie et d'objets de décoration.

Elle a réuni dans un ensemble, en même temps que des mobiliers inédits de chambres à coucher et de salles à manger, un choix complet et sélectionné de lustres nouveaux et des meilleures copies d'anciens, ce qui permettra aux visiteurs de se rendre compte de l'effet décoratif et d'ensemble de l'éclairage et du mobilier. 65180

LES CONFÉRENCES A LA MAISON DES ŒUVRES. — La prochaine conférence d'hiver aura lieu le jeudi 23 décembre, à 19 h. 30. Elle sera donnée par l'un de nos concitoyens M. l'abbé Auguste Leman, professeur d'histoire aux Facultés catholiques. Le conférencier dont les travaux ont été couronnés par l'Académie, parlera du rôle de S. S. Benoît XV pendant la guerre.

MÉNAGÈRES ! Si votre épicier ne vous donne pas de Margarine « ERA », adressez-vous au Dépôt : 10, Grand'Place, Tourcoing, qui vous indiquera un vendeur dans votre voisinage. 65040

TIRAGE D'OBLIGATIONS. — Il sera procédé aujourd'hui, mercredi, à dix heures du matin, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, au 35e tirage d'obligations émises par la ville de Tourcoing, pour travaux.

ÉCONOMIE. — Une pincée de Saol-Lessive remplace une poignée de cristaux. 50437

UN VIEILLARD BLESSÉ PAR UN MOTO-CYCLISTE. — M. Marceau Loridant, mécanicien, habitant Néchin (Belgique), rue de la Gare, 7, circulant en motocyclette, lundi soir, vers 18 heures, a renversé à l'angle des rues des Piats et Winoc-Chocqueel, un vieillard, M. Louis Bogaert, 66 ans, demeurant rue de Creil, 15. Relevé et transporté à la pharmacie Dumerie, rue Winoc-Chocqueel, M. Bogaert y reçut les soins de M. le docteur Defossez. La victime, qui avait eu la jambe droite et le bras gauche fracturés, fut ensuite conduite à l'hôpital civil. M. Gabillaud, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête.

MARGARINE « ERA » aux fruits d'Orient, remplace avantageusement le beurre. 61626

LE CHARBON A DOMICILE. — La livraison à domicile du charbon au secteur 13 commencera aujourd'hui mercredi 15 décembre pour les cartes grises et jeudi 16 pour les cartes roses.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de M. Dassonville-Dubar fils, rue du Virotois, un bâcheur, M. René Decuppere, 15 ans, habitant Mouveaux, a eu le bras droit pris entre le bâti et le chariot du renvideur. Plaie contuse étendue. Vingt jours de repos.

— A la fonderie de M. Thuilliez, rue du Moulin, un manœuvre, M. Jean Plateau, 28 ans, demeurant 18, rue des Girondins, a eu la main gauche écrasée en fermant une porte. Incapacité : vingt jours.

MARCQ-EN-BARŒUL

CONSEIL MUNICIPAL. — Une réunion du Conseil municipal aura lieu le samedi 18 décembre, à 9 h. A l'ordre du jour : affaires diverses.

RECENSEMENT DES CHEVAUX, MULETS, AUTOMOBILES, MOTOCYCLETTES ET PIGEONS-VOYAGEURS. — Les propriétaires de chevaux et mulets, automobiles de poids lourds et de tourisme, motocyclettes et pigeons-voyageurs, sont invités à se présenter à la Mairie, avant le 1er janvier 1921, pour en faire la déclaration. Ils devront se munir de pièces d'identité et de leur permis.

UN DOIGT BRÛLÉ. — Un manœuvre, Victor Bertram, 30 ans, demeurant 20, rue Moreau, a eu l'auriculaire droit fracturé entre un crochet et une pièce, dans la fonderie Duret-Binault, rue Nationale, à Marcq-en-Barœul.

LILLE

La 43e fête fédérale de gymnastique

UNE IMPORTANTE RÉUNION

Le Comité d'organisation de la 43e Fête fédérale de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, a tenu, dimanche matin, à 10 heures, sous la présidence de M. Cyrille Wischmer, président, une importante réunion, dans le local situé 70, boulevard Carnot, qui lui servira désormais de siège social.

Les récentes démarches effectuées, l'acceptation formelle du Chef de l'Etat de se rendre à Lille, le 16 mai 1921, pour présider la grande journée des œuvres sociales et d'éducation physique, tout cela a fait l'objet de longues explications qui ont présenté un vif intérêt.

L'assemblée, qui avait déjà accueilli avec une vive satisfaction la nouvelle du vote de 150.000 francs par le Conseil municipal de Lille, a appris avec une grande reconnaissance, l'attribution, par l'assemblée départementale, d'un crédit de 100.000 francs affecté aux fêtes de la Pentecôte de 1921.

L'ordre du jour a appelé ensuite la nomination des sous-commissions, dont nous donnerons sous peu la composition.

UNE RÉUNION DES DÉBITANTS DE TABAC DE LILLE ET BANLIEUE. — La Chambre syndicale des débitants de tabac de Lille et sa banlieue ont tenu une grande réunion mardi à 12 heures. Cette réunion était présidée par M. Rue, président de la Fédération des Chambres syndicales des débitants de tabac. MM. Charles Delesalle, député du Nord, et Magnin, directeur de la manufacture des tabacs étaient présents.

Le projet de commercialisation du monopole, c'est-à-dire de la vente du tabac dans les grands magasins a été l'objet d'une protestation des syndicats.

M. Delesalle espère qu'à la suite des démarches faites auprès du ministre, satisfaction sera donnée aux débitants de tabac sur cette question.

UNION HOSPITALIERE DU NORD-EST. — Une assemblée générale des Etablissements hospitaliers du département du Nord se tiendra à Lille, le 22 décembre, à 10 heures, au siège de l'Administration centrale des Hospices civils de Lille, 41, rue de la Barre.

JUSTICE DE PAIX. — Est nommé juge de paix de Toulouse, canton Nord, sur sa demande, M. Marty, de Lille.

LA GARE LILLE-SUD. — Comme travaux préparatoires à la construction de la « Gare Lille-Sud », on a commencé, récemment, à ouvrir des voies qui, plus tard, assureront son trafic. C'est entre les stations de la porte d'Arras et de la porte des Postes que s'effectuent actuellement ces travaux. Des équipes de terrassier y creusent la terre et font des remblais, se servant de petits Decauville installés sur leurs voies étroites.

M. LE DOCTEUR LAMBLIN, LAUREAT DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE. — Paris, 14 décembre. — Dans sa séance annuelle d'aujourd'hui, l'Académie de médecine a décerné un prix à M. le docteur Lamblin, professeur à la Faculté de médecine de Lille.

"The Fashionable Tailors"
89, Boulevard de la Liberté, à LILLE
et 7, Avenue Girard, VALENCIENNES. 65371

CARNET DU JOUR

NECROLOGIE

Vous êtes priés d'assister au Convoi et Service solennels de Monsieur Georges Lorthiois-Herbaux, industriel, chevalier de l'Ordre de Saint-Sava de Serbie, médaillé de la Reconnaissance Française 1914-1918, décédé à Tourcoing, dans sa 43e année, administré des Sacrements, qui auront lieu le mercredi 15 décembre, à 10 heures ½, en l'église du Sacré-Cœur, sa paroisse.

L'Assemblée à la maison mortuaire, 252 bis, boulevard Gambetta, à 10 heures.

L'Obit du mois qui devait être célébré pour Madame Floris Lorthiois-Motte, sa mère, à l'église Saint-Christophe, le même jour et à la même heure, sera remplacé par une Messe qui sera dite en l'église du Sacré-Cœur, pendant les funérailles. La famille recevra les condoléances à la sortie de l'église.

Les personnes qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de faire-part, sont priées de considérer le présent comme en tenant lieu. 65306

POUR LA JOAILLERIE - BIJOUTERIE HORLOGERIE - ORFEVRERIE - PENDULES
Adressez-vous aux GRANDS MAGASINS DU
LINGOT D'OR
46-48-50, Grande-Place, LILLE (Tél. 24-38)
Rayon spécial de décorations. 64168

BELGIQUE

EXPLOSION A FOREST

Un mort. — Trois blessés

Mardi, une explosion s'est produite dans une fabrique, avenue de la Verrerie, à Forest, au moment où un mécanicien venait de jeter du charbon dans la forge. On croit qu'un explosif s'y trouvait. Quatre ouvriers furent grièvement brûlés. L'un d'eux, Henri Demal, a succombé.

UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER SUR LA LIGNE DE QUIEVRAIN A BOISIN. — 12 BLESSÉS.

Mons, 14 décembre. — Un train de voyageurs et de marchandises sont entrés en collision sur la ligne de Quiévrain à Boisin. Il y a 12 blessés.

LE FRANÇAIS EN FLANDRE

La Ligue pour la vulgarisation du français en Flandre, réunie en assemblée générale annuelle, a voté l'ordre du jour suivant :

Considérant que la Flandre est bilingue et entend le rester, exige, pour tous les degrés de l'enseignement, la liberté du père de famille dans le choix de la langue véhiculaire scolaire;

Considérant les immenses services rendus au pays par l'Université de Gand, d'expression française, réclame énergiquement son maintien dans son état actuel;

Que si le gouvernement juge utile ou nécessaire la fondation d'une université flamande, celle-ci soit complètement indépendante de l'Université gantoise et ait son siège dans une autre ville que Gand;

Considérant de plus la menace dont sont l'objet, les administrations provinciales et communales, au point de vue de l'emploi des langues, adjure la législature de maintenir à ces administrations le principe de l'autonomie provinciale et communale.

FEUILLETON du « JOURNAL DE ROUBAIX » du 15 décembre 1920 — N° 41.

IDYLLE NUPTIALE

Par Madame CARO

De muets sourires, répondant à de muettes pensées, glissaient furtifs au coin des lèvres sinueuses, les éclats de la voix et du rire n'avaient plus rien du sarcasme terrible qui ébranlait jadis les échos